

Actes du Colloque du 26 mai 2011

**Colloque de clôture de l'année des
40 ans de l'enseignement spécialisé**

Madame Danielle PECRIAUX
Présidente du Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé.

Madame la Ministre,
Madame, Monsieur,

Les Conseils supérieur et général de l'enseignement spécialisé sont à nouveau réunis, ce jour, autour de vous, Madame la Ministre, pour clôturer l'année anniversaire des 40 ans de l'enseignement spécialisé.

Une année qui s'est avérée riche d'initiatives dans les écoles, les internats, les centres PMSS, les centres pédagogiques, les administrations et ce, dans tous les réseaux d'enseignement.



Cette année a permis, pour la première fois, de mettre en valeur les performances de l'enseignement spécialisé et de souligner l'adéquation des propositions éducatives selon les besoins et les potentiels des élèves.

Cette « année-anniversaire » a fait émerger un sentiment d'appartenance fort et généreux au sein des équipes de l'enseignement spécialisé mais elle a également suscité un intérêt manifeste de la part de l'enseignement ordinaire.

Le CS de l'enseignement spécialisé veut remercier très sincèrement toutes les personnes, qui, à chaque niveau de la chaîne éducative ont financé, collaboré, porté ce projet fédérateur et obtenu des résultats remarquables.

40 ans, c'est le bel âge ! L'âge de la maturité !

C'est le temps qu'il a fallu pour une

mise en place cohérente de l'enseignement spécialisé, un enseignement que d'ailleurs certains pays nous envient.

40 ans, c'est un temps suffisamment important pour analyser les marqueurs de l'évolution de notre société,

40 ans, ce sont plusieurs générations d'élèves qui défilent dans le monde scolaire, c'est une population scolaire qui se transforme, ce sont des exigences et des besoins qui se diversifient.

Le Conseil supérieur ne se contente pas de réponses immuables, voire définitives, dans le domaine de l'éducation ; il a le devoir de parfaire ses réflexions ainsi que ses réponses quant à l'éducation de tous les élèves à besoins spécifiques qu'ils soient dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé.

40 ans, c'est le temps des bilans et l'engagement dans de nouvelles problématiques qui se posent dans la société actuelle.

40 ans, c'est aussi l'anniversaire du Conseil supérieur de L'Enseignement spécialisé !

Si les présidents et ses membres se sont succédé, le rôle fondateur du CS demeure le même.

Depuis sa création, le Conseil supérieur mène, en totale indépendance, une réflexion de fond permanente et continue dans ce sens.

Dans cette optique, l'horizon du CS n'est pas bouché et il y a encore beaucoup de travail sur la planche !

Il ne s'agit pas de travailler dans l'urgence mais bien de réfléchir sur l'évolution de l'ES et de donner, soit d'initiative, soit à la demande du Ministre ayant l'enseignement spécialisé dans ses attributions, des avis sur toutes les questions relatives à l'enseignement spécialisé qui suscitent une vision cohérente de son évolution à moyen et long terme (avis qui sont répertoriés sur le site de l'enseignement spécialisé de l'enseignement de la Communauté française)

De nombreuses thématiques ont été traitées et ont souvent trouvé un écho favorable auprès du Ministre.

Le CS est composé d'un président, d'un vice-président, de 24 membres effectifs et autant de membres suppléants représentant :

- les disciplines pédagogique, psychologique, médicale et sociale,
- les organisations syndicales représentatives,
- les Associations les plus représentatives des parents d'enfants à besoins spécifiques.

Des fonctionnaires appartenant aux divers départements ministériels liés à la problématique des élèves à besoins spécifiques tels l'enseignement obligatoire, la justice, l'aide à la jeunesse, la direction générale aux Droits de l'Enfant,..) siègent également dans le Conseil supérieur, à titre consultatif.

La répartition des membres vise, bien entendu, à assurer l'équilibre entre les représentants des caractères d'enseignement.

Le conseil peut aussi s'adjoindre des membres « experts » choisis pour leurs compétences.

La composante diversifiée des membres du conseil supérieur, l'expertise, l'enthousiasme, le dynamisme et l'engagement de chacun tant dans les divers groupes de travail qu'en séance plénière, expliquent sans doute l'intérêt que Madame le Ministre prêter aux travaux du Conseil supérieur : ce dont je la remercie. L'enchantement créé par cette année-anniversaire s'estompera sans doute, peu à peu, mais laissera des traces indélébiles....Croyez bien Madame la Ministre et vous aussi, Mesdames et Messieurs, que l'idéal cultivé au sein du Conseil supérieur subsistera pour fêter d'autres anniversaires !

Bernadette CULOT

Présidente du Conseil général de concertation pour l'enseignement spécialisé.

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Si le Conseil Supérieur, à l'instar de l'Enseignement spécialisé, a fêté durant cette année ses 40 ans d'existence, le Conseil général de concertation pour l'enseignement spécialisé, lui, c'est le petit dernier ! Il est né beaucoup plus tard, le 3 mars 2004, avec le Décret organisant l'enseignement spécialisé.

Si le rôle du Conseil supérieur est de mener des réflexions de fond sur l'organisation, le fonctionnement de l'enseignement spécialisé à moyen et à long terme, celui du Conseil général est un rôle plus pragmatique, plus pratique. Si l'un pense, imagine, rêve, L'autre reprend le flambeau et conçoit une mise en application de ces idées, de ces rêves.

Par exemple :

Et si on organisait une pédagogie adaptée au multihandicap ? dit le CS
Le CG suivrait la proposition et formaliserait l'idée : **Oui : on**

pourrait le mettre en œuvre par telle phrase dans le décret du spécialisé, et voici les nombres-guides qui permettrait une application réaliste et fonctionnelle pour l'encadrement des élèves pris en charge dans cette pédagogie spécifique.

Bref, je schématise un peu, mais il s'agit bien d'une collaboration, une complémentarité, une complicité qui vise toujours au mieux-être des élèves de l'enseignement spécialisé.

Le CG, organe où sont représentés les praticiens de l'enseignement - *personnels, syndicats, inspection, administration* - est fort bien placé pour prendre aussi certaines initiatives, pour proposer des améliorations dans la qualité et le fonctionnement de nos institutions : il ne s'en prive d'ailleurs pas !



Des avis en matière

- d'horaires des élèves,
- de modalités d'intégration,
- d'enseignement en alternance,
- de socles de compétences,
- de répertoire des secteurs de formation,
- de classement de cours,
- d'orientation générale en matière de formation en cours de carrière des membres des personnels
- ...

Il est là également

Pour faire le lien entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé !

Pour faire se croiser les regards entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé !

- Pourquoi ne pas s'enrichir mutuellement ?
- Comment favoriser la réussite scolaire et de conduire l'élève vers son niveau le plus élevé de compétence ?
- Comment mettre en œuvre une intervention efficace, quelque soit l'endroit où se trouve l'élève ?

Pour faire tout cela, le Conseil se réunit en séance plénière une fois par mois pour prendre les décisions, sur la transmission des avis à remettre au Gouvernement. Il est évident que la préparation de ceux-ci se fait principalement par les groupes de travail. Ces groupes sont constitués de membres du CG qui font appel à des **experts**, en fonction des thèmes à analyser et des avis à préparer.

Voici un échantillonnage de quelques travaux **réalisés** :

1. Une analyse de l'offre d'enseignement a été entamée en mars 2008, et a fait l'objet d'un avis remis au Gouvernement en mars 2010. Il s'agit d'un travail d'une grande ampleur qui a abouti sur des propositions de modifications en matière de réglementation décrétable visant à faciliter l'organisation de l'enseignement spécialisé dans le paysage de l'enseignement en CF.
2. Un autre avis a fait un relevé des problèmes rencontrés par les écoles organisant le 1^{er} degré du secondaire, et a formulé des propositions de modifications visant à améliorer les conditions du parcours de l'élève au secondaire.
3. Un autre encore s'est penché sur les modalités de transmission du Plan Individuel d'Apprentissage dans une idée de continuum de suivi de l'élève

D'autres chantiers **sont en cours** notamment, concernant

- le CESI,
- l'évaluation de l'intégration,
- l'accroche de certains métiers par rapport aux différents secteurs.

Quant aux propositions de modifications de décret, il y a un groupe de travail qui mène une réflexion permanente, au fur et à mesure que lui parviennent les échos de l'application de la réglementation sur le terrain, dans la vie des écoles.

Un autre vient **de terminer** son ouvrage puisqu'il avait pour mission l'organisation de cette journée qui clôture la commémoration du 40^{ème} anniversaire de l'enseignement spécialisé.

Je profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail fourni par les membres actifs de tous ces groupes de travail, travail qui se fait dans un esprit constructif et pluraliste. Je les en remercie.

Pour l'avenir, nous sommes bien entendu à l'écoute des demandes particulières qui nous seraient adressées, et bien sûr toujours attentifs aux travaux du Conseil supérieur.

Comme d'habitude, ceux-ci alimenteront notre réflexion.

Et nous traduirons tout cela en propositions concrètes au Gouvernement, auquel j'adresse, en mon nom et en celui de tous les membres du Conseil général, nos plus vifs remerciements pour l'attention qu'il porte à nos travaux.

Madame Marie Dominique SIMONET
Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

(Représentée par Monsieur Jean-François DELSARTE)

Madame la Présidente du Conseil général
Madame la Présidente du Conseil supérieur
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

Lorsque j'ai accepté de soutenir l'initiative relative aux différentes manifestations organisées dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de l'enseignement spécialisé, je n'avais pas imaginé à quel point cet enseignement était complexe et diversifié, je n'avais pas imaginé le retentissement que cette année anniversaire provoquerait dans l'ensemble des écoles et des réseaux.

Votre présence à ce congrès de clôture en est encore la preuve. Je tiens d'ailleurs, dès à présent, à remercier vivement toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée réunissant les forces vives de tous les réseaux.

Permettez-moi brièvement vous exprimer mon ressenti par rapport à notre enseignement spécialisé.

Le 1^{er} septembre, j'accompagnais son Altesse royale, la Princesse Mathilde dans une école fondamentale de type 4 pour enfants IMC à Bruxelles. A cette occasion, j'ai pu à la fois me rendre compte du dynamisme et du dévouement d'une équipe



éducative mais aussi rencontrer des enfants heureux d'aller à l'école !

Quelques jours plus tard, le 8 septembre, devant une centaine d'acteurs institutionnels, j'ai officiellement lancé l'année anniversaire

aux côtés de Madame Pécriaux et de Monsieur Bruyndonckx, les présidents du Conseil supérieur et du Conseil général. L'ensemble des interventions m'ont fait prendre conscience de la diversité d'un enseignement trop méconnu du grand public mais aussi des autres acteurs du système scolaire.

Quant on imagine que l'enseignement spécialisé c'est :
8 types d'enseignement !
4 formes dans le secondaire !
4 maturités dans le fondamental !
3 pédagogies adaptées !
ce sont aussi des projets d'intégration !
ou encore l'alternance dans le secondaire !
sans oublier l'organisation de Structure Scolaire d'Aide à la Socialisation.

On imagine la difficulté pour les personnes extérieures à cet enseignement à en maîtriser l'ensemble des visées. Les membres des conseils ont à cette occasion présenté le fruit de leurs travaux mais aussi les enjeux et les défis qui nous attendent encore.

Consciente de l'histoire de l'enseignement spécialisé, des avancées significatives que cet enseignement a pu connaître depuis quelques années, j'ai pu en vérifier les convergences au travers des nombreuses visites d'écoles mais aussi des grandes manifestations organisées par les réseaux dans le cadre du 40^{ème} anniversaire. Cela pourrait se résumer en quelques mots :
Professionalisme, respect, humanité, créativité, recherche, disponibilité, patience.

La complexité de cet enseignement et les besoins spécifiques des élèves qu'il accueille obligent à l'excellence au niveau des équipes éducatives et paramédicales.

J'ai quitté chaque école, chaque enfant, chaque adulte avec le même souvenir d'une rencontre extraordinaire.
Au moment où nous nous préparons à aborder l'après anniversaire, il me semble particulièrement opportun de mettre l'accent sur les conditions propres à assurer à tous les jeunes des chances égales de réussite éducative et de participation pleine et entière à la vie de la société !

Aucun jeune ne doit être laissé pour compte et le sort de ceux d'entre-eux qui ont le plus besoin de notre aide demeure préoccupant.

C'est pourquoi les défis qui nous attendent devraient nous permettre d'emprunter des avenues nouvelles pour soutenir et conduire à la réussite, à l'intégration sociale, des milliers de jeunes qui ont des besoins spécifiques.

Ces défis sont déjà les vôtres mais certains méritent certainement d'être amplifiés :

- la formation initiale des membres du personnel
- la formation complémentaire indispensable pour celles et ceux qui accompagnent au quotidien ces jeunes à besoins spécifiques
- le renforcement de l'encadrement pour les classes à pédagogies adaptées
- le soutien au processus d'intégration et le développement de cette nouvelle politique d'inclusion pour rester en conformité avec les obligations internationales à ce propos
- la réforme de la Certification Par Unités qui concernera à terme l'enseignement spécialisé de forme 4 ou pourquoi pas la forme 3
- la question du devenir des élèves à la sortie de l'enseignement spécialisé

- l'investissement de l'enseignement spécialisé dans la logique des bassins scolaires
- votre implication dans le projet des bassins de vie.

Je pourrais en citer d'autres car cette liste est loin d'être exhaustive.

En 1970, notre pays a été un précurseur et, depuis bien longtemps, le monde de l'école a été sensible à la place que devraient y occuper les enfants différents.

Toutes les initiatives qui ont été prises depuis cette année clé ont été créées avec un réel souci d'éducation. Elles ont constitué le creuset d'approches méthodologiques et technologiques. Elles ont contribué à l'insertion de personnes différentes dans notre société. Elles ont aidé à la diffusion de l'intérêt porté à la spécificité, à la compréhension des mécanismes d'apprentissage et à la mise au point de méthodes originales.

Le concept était ambitieux. Dans sa forme et dans son offre systématique, il est unique au monde et nous pouvons en être fiers. Dans ses intentions, l'enseignement spécialisé offre un très large droit d'accès à l'éducation.

Ces quarante années ont évidemment vu le monde évoluer. Les découvertes faites dans les domaines médicaux, l'apparition de nouvelles technologies, ont infléchi de manière importante la vision et la compréhension de la différence et ont apporté des outils pour la réduire et peut-être même la résorber.

La science a poursuivi son chemin à grands pas, la génétique a permis d'identifier l'origine de certaines différences et les réalités biologiques qui leur étaient sous-jacentes.

L'imagerie médicale a permis de cerner de mieux en mieux le fonctionnement cérébral, de donner un autre éclairage sur la manière d'aborder les apprentissages.

L'informatique, les nouveautés technologiques ont pris une large place au sein des écoles d'enseignement spécialisé. Elles fournissent au quotidien, à de nombreux élèves touchés par des difficultés de communication, des outils qui ont considérablement changé leur vie et leur ont ouvert une porte sur le plan scolaire, sur le plan professionnel en leur permettant d'atteindre des niveaux d'autonomie antérieurement inaccessibles.

Il conviendra sans doute de relire la typologie et les stratégies de prise en charge des élèves à besoins spécifiques pour les aborder sous l'angle de ces découvertes, de ces appuis technologiques. Non pas, dans le souci de classer ou de stigmatiser mais de structurer l'enseignement, les ressources matérielles et humaines en termes de besoins, de compétences à affiner et d'objectifs à atteindre. Je sais combien les membres du Conseil supérieur y sont attentifs dans les différents groupes de travail chargés de définir les grandes lignes de force de l'enseignement spécialisé de demain.

Pour conclure, je voudrais vous lire un extrait d'une revue intitulée « **ils sont fous ces gens du spécialisé** » qu'une direction m'a offerte lors de la visite de son établissement.

« Il n'y a pas face à l'enseignement, de citoyens de seconde zone :

Tout le monde peut aller à l'école !
Tout le monde a le droit d'aller à l'école !
Tout le monde doit aller à l'école !

L'école est, sans doute, aujourd'hui, dans notre société, un signe de dignité humaine. Aujourd'hui, plus que jamais, chacun a besoin de multiples apprentissages pour vivre en société.

Faut-il être fou pour croire que tout le monde peut apprendre ?

Chaque individu est unique, mais la plupart ont tant de besoins communs qu'ils peuvent tirer profit de l'enseignement dispensé à tous, dans le cadre de l'enseignement ordinaire.

Certains, pour de multiples raisons, ont des besoins particuliers, fût-ce momentanés, imposés peut-être par des limites intellectuelles, médicales, physiques, de comportement ou d'apprentissage. Mais ne devons-nous pas reconnaître que nous avons aussi nos propres limites et que nous demandons tous aux autres d'en tenir compte ?

C'est cela aussi la vie en société, la solidarité que nous reconnaissons comme un droit.

C'est pourquoi nous affirmons que certains ont droit à autre chose.

Faut-il être fou pour oser le dire ?

Est-il fou de penser que l'enseignant spécialisé peut et doit rechercher pour chacun les moyens pédagogiques qui lui sont propres ?

La folie ne serait-elle pas d'imposer à chacun un cheminement pédagogique uniforme ?

Ceux qui ont besoin d'autre chose ont besoin d'un enseignement différent car c'est cette différence-là qui permettra d'amenuiser la leur, celle qui les sépare de la société.

C'est le chemin de l'intégration que certains sont d'ailleurs capables de vivre dès la scolarité en rejoignant l'enseignement ordinaire.

La société ne se rapprochera de l'individu que si celui-ci fait le pas décisif vers elle. Un encadrement, des moyens, des ressources humaines, des parcours différents n'ont pour but que de faciliter ce rapprochement, but de toute votre action pédagogique.

Pour chacun de ces jeunes, il faut recréer une autre école... Qui peut le faire sinon un enseignement spécialisé ?

C'est ce que nous croyons pouvoir faire....et c'est sans doute pour cela que vous êtes tous des FOUS PASSIONNES, vous les gens du spécialisé. »

Je vous remercie.

Monsieur Luc BOLAND
Président de la plate-forme « Annonce du handicap »

Bonjour,

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil supérieur et le Conseil général de concertation pour l'enseignement spécialisé ainsi que Mme la Ministre Marie-Dominique SIMONET, pour l'invitation qui m'a été faite de vous présenter aujourd'hui un film que j'ai réalisé dans le cadre de la Plateforme Annonce Handicap.

Permettez-moi ensuite de me présenter.

Fondateur et porteur des projets de la Plateforme Annonce Handicap et du Festival International de Film "Extra & ordinary People" sur la thématique du handicap, qui tiendra sa première édition en décembre prochain à Namur, je suis aussi également



président d'une association de parents d'une école de l'enseignement spécialisé et donc avant toute chose, papa d'un enfant en situation de handicap.

Mon engagement autour du handicap est né de témoignages reçus suite à un travail de communication qu'il m'a semblé indispensable de faire en tant que réalisateur de film, pour partager notre expérience de parent face à un enfant porteur d'une déficience sensorielle, mais également d'une déficience mentale très particulière que je qualifierais plutôt de différence mentale qui, sans vouloir le nier, engendre des handicaps sociaux importants.

Ces multiples témoignages reçus et la recherche qui s'en est suivie, m'ont fait prendre conscience de 2 nécessités absolues :

D'une part, une communication sur les réalités des parents d'enfants en situation de handicap, et d'autre part, un accompagnement optimal dès l'instant de la suspicion, au moment

de l'annonce et surtout tout au long de ce que j'appellerais "une nouvelle vie".

L'un et l'autre sont intimement liés, se questionnent et se répondent.

Que vivent les personnes déficientes et leur famille, une fois les portes de la consultation, de l'école ou du centre de vie refermées ?

De quels accompagnements, de quelles aides ont-ils besoins ?

L'objet de mon intervention aujourd'hui n'a d'autre but que de vous faire partager une infime part de cette réalité de parent, mais aussi de mettre en lumière le fait qu'en

qualité de directeurs, d'enseignants ou de professionnels gravitant autour de l'enseignement spécialisé, vous êtes en première ligne lorsque viennent frapper à vos portes des parents en demande et parfois en plein désarroi.

Je voudrais pour ce faire, vous lire tout d'abord un texte court et adapté du discours d'ouverture du premier séminaire de la Plateforme Annonce Handicap en 2008 et qui place le postulat de départ de la vie d'un enfant en situation de handicap et de ses parents ; avant de vous plonger dans le film réalisé pour le colloque de 2010 et qui partagera avec vous des tranches de vies, qui vous parlera de cette vie qui bascule, de cette force de vivre, du quotidien, des rêves et réalités de personnes en situation de handicap et de leurs parents.

(voici donc ce texte)

Un enfant est né ou va naître. Un enfant que les parents ne peuvent qu'imaginer parfait.

Comment peut-il en être autrement ? Qui concevrait un enfant sans ce credo élevé au rang d'assurance ?

Tout enfant né ou à naître est une projection.

Le jour annoncé de sa naissance sera le plus beau, un premier aboutissement.

L'enfant à venir sera habité de mille vœux, de mille potentialités. Il sera ce que ses parents auraient souhaité de mieux pour eux-mêmes.

Cependant, il arrive que ce jour de la naissance, mais parfois avant ou après, des mois après, les parents soient projetés dans un monde inconnu, avec une violence inconcevable qu'un seul mot suffit à déclencher : le handicap.

Ce jour du diagnostic (ou du constat irréfutable d'un problème non défini) va plonger les parents dans une impression d'irréalité, de chaos, d'hébétude, voire de paralysie ou de déni.

« Ce n'est pas possible », « Pourquoi notre enfant ? », « Pourquoi nous ? ».

L'enfant « concret » va briser l'enfant rêvé et déconstruire le futur imaginé par ses parents en les plaçant au bord d'un vide sidéral. Comment admettre l'inadmissible ? Comment pouvoir entendre des mots reniés par l'essence même de la procréation ? Tous les témoignages vécus concordent pour dire que le moment de l'annonce provoque une sidération, une incapacité de la part des parents d'entendre et surtout de digérer les explications du médecin. Des foules de questions concrètes ou d'inquiétudes légitimes, des émotions incontrôlées ou des sentiments divers vont venir s'entrechoquer de manière chaotique dans leur tête et résonner des mois voire des années après, tel un écho : l'injustice, la révolte, la peur, le découragement, la dépression, la culpabilité, la honte, voire le déni...

L'avenir de ces parents et de leur enfant est comme cet horizon, vaste et aux multiples perspectives, que soudain des œillères viendraient à fermer, ne laissant plus qu'entrevoir un mince filet de lumière, comme une ligne tracée, étroite et sans alternative.

Dès l'instant où les œillères du handicap s'imposent à leur vie, l'éclairage devient autre. Le monde extérieur, les événements et le temps prennent un relief différent pour ces parents. L'approche existentielle est profondément modifiée et provoque souvent une incommunicabilité perverse qui s'installe avec le reste de la société. L'échelle des valeurs n'est plus la même. Ainsi, par exemple, les moindres petites

contrariétés qui peuvent miner une vie ordinaire, leur apparaîtront dérisoires ou, a contrario, une charge encore plus lourde, voire insupportable.

A cet état émotionnel et cette réalité, se rajoute aussi la mise en péril du couple et de la famille, selon les réactions des uns et des autres ; de l'homme étranger à la grossesse ou de la femme qui a porté cet enfant ; de leur faculté de dialoguer, de partager leur souffrance et se soutenir mutuellement. Un défi.

Signe qui ne trompe pas, il est frappant de constater le nombre de couples confrontés à une telle expérience de vie et dont la relation n'y survit pas.

Et puis, il y a encore les doutes, les questionnements et la nécessaire adaptation à la déficience et aux handicaps :

« Sommes-nous ou serons-nous capable d'élever cet enfant ? » ou « Comment fait-on ? ».

« Notre incompetence face à ce handicap n'est-elle pas en cause ? »

« Quel peut être son futur sans nous, qui sommes indispensables à sa vie quotidienne et affective ? ».

A tout cela, il faut ajouter enfin le sentiment d'abandon, tantôt bien réel quand il s'agit de l'entourage ou de la famille qui disparaît ou se fait rare, tantôt exacerbé par les limites de la médecine, par le manque de moyens mis en œuvre par la société pour les aider, par l'absence de réponses et de solutions à leurs besoins.

En ma qualité de parent et au vu de nombreux témoignages reçus d'autres parents, je puis vous garantir qu'il n'y a rien de plus pénible, lors d'une demande d'aide pour élever votre enfant (que ce soit dans le secteur médical, les services d'aides précoces, les centres de services, l'enseignement etc.), que de s'entendre dire de la bouche d'un professionnel qu'il n'a pas les moyens nécessaires pour l'aider, pour vous aider.

L'enfant, votre enfant, n'a pas les mêmes droits que les autres car il n'est pas né comme les autres.

Abandonnés à eux-mêmes, nombre de parents n'arrivent pas à remonter la pente et embrasser cette nouvelle vie qui s'impose à eux.

Cette situation est aussi préjudiciable à l'enfant car ressentie par lui. Ce n'est pas parce qu'un enfant est handicapé –même mental -, qu'il n'est pas à même de percevoir la tension, l'angoisse, la tristesse (...) de ses parents.

Ce constat dépasse largement ce cadre, tant il est évident : un enfant ne peut se sentir bien si ses parents vont mal.

Si un grand nombre de parents finissent par redresser la tête, ils le feront à des rythmes bien différents les uns des autres, selon leur contexte de vie, leur caractère, l'environnement et surtout le soutien, l'accompagnement qu'ils auront reçus.

Ce deuil ou cette résilience ne sera cependant jamais acquis, car la blessure se ravivera à chaque obstacle ou limite atteinte, à chaque confrontation avec un monde dans lequel ils vivront la différence, l'inadaptation et l'exclusion.

Ainsi sont ces parents dont le handicap de leur enfant est devenu un fardeau trop lourd pour leurs épaules et qui laissent tomber les bras.

Mais ainsi sont aussi ces mères ou ces pères courageux qui élèvent seuls leur enfant handicapé, ces familles soudées et souvent repliées sur elles-mêmes, ces parents militant pour les droits de leur enfant ou bâtisseurs d'école, d'institution ou d'association, ces parents qui n'ont finalement pas le choix et qui répondent, à

l'injustice de la vie, par le juste amour. C'est pourquoi, je me plais à dire que ce sont eux, les vrais héros de notre société.

Combien de fois n'entendons-nous pas le récit d'un exploit ou d'un dépassement de ses limites par une personne en situation de handicap ?

Souvent, ils sont le fruit d'une opiniâtreté de la personne et de son entourage, qui agissent consciemment ou inconsciemment à la manière de l'adage qui dit :

« ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'on fait »

Puisse cette citation habiter non seulement les personnes en situation de handicap, leurs parents et leurs proches, mais aussi tous les professionnels qui gravitent autour du handicap.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur Michel L'HOMME

Chef d'atelier et ancien élève de l'enseignement spécialisé.

C'est pour moi un moment d'intense émotion, pour plusieurs raisons je suis profondément ému de me retrouver dans ce lieu.

Après une première année primaire chaotique, c'est durant l'année scolaire 1958-1959, suite aux conseils de mon instituteur, que je suis pris en charge par une équipe paramédicale. En effet, je présente des troubles en expression écrite et orale ; on a constaté que j'avais tendance à écrire de droite à gauche, à confondre des syllabes et à inverser des lettres dans l'orthographe des mots.

Pendant plus ou moins une année, je suis aidé par une jeune dame dont j'ignore la fonction exacte ; les exercices consistent à dessiner des ronds en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et en fredonnant « trempe ton pain dans la soupe, Marie, trempe ton pain dans la soupe » !

Avec le recul, j'ose imaginer que cela va être un facteur déterminant pour mon futur métier.

En 1960, notre famille rejoint Bruxelles ; me voici dans une nouvelle école où très vite, l'instituteur fait le même constat, mais il connaît l'existence d'une école primaire différente à Bruxelles.



Par chance, mes parents acceptent de m'y inscrire ; il s'agit de l'école Chazal à Schaarbeek. J'y passe deux années qui seront pour moi salutaires et enrichissantes : un enseignement plus individualisé, des classes moins peuplées, des apprentissages individualisés centrés sur les besoins de l'élève et pas sur l'ensemble classe

Et en plus, l'école se trouvant à Schaarbeek et moi habitant Ixelles, j'ai donc appris à utiliser les transports en commun dès l'âge de dix ans : une heure de tram pour rejoindre mon école. D'après les échos actuels, heureusement que les transports scolaires n'étaient pas déjà organisés, j'aurais certainement mis plus de deux heures.

Un petit bout d'histoire.

En 1952, s'ouvre à Schaarbeek une école qui, pendant longtemps, sera unique en Belgique. A l'initiative du Docteur Delanne, médecin hygiéniste communal, le Collège communal décide de confier à Madame Delsart, la direction d'une école destinée à scolariser des "enfants caractériels". Très

rapidement, Mme Delsart découvre que ces soi-disant "caractériels" sont, en fait, des enfants d'intelligence normale, mais en proie à des difficultés spécifiques d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et du calcul.

Elle décide alors, avec son équipe pédagogique, d'adopter la méthode Borel-Maisonny pour rééduquer la dyslexie et développe parallèlement ses propres techniques en matière de notions catégorielles, d'orthographe d'usage et d'orthographe des verbes pour rééduquer la dysorthographie. Elle travaille le rythme, le langage, la structuration spatio-temporelle et la connaissance du schéma corporel : bref, l'enseignement de type 8 avant l'heure.

Elle fut donc la première à accueillir des élèves, pouvant présenter divers troubles (en structuration spatiale, structuration temporelle, schéma corporel, latéralisation, rythme, graphie, mémoire, perception, langage) qui entraînent l'échec lors des apprentissages de la lecture, de l'orthographe et du calcul dans l'enseignement ordinaire... L'échec, mais aussi la souffrance, la démotivation, le dégoût, voire la révolte à l'égard du contexte scolaire : comme quoi, en 40 ans, on est passé de la désintégration à l'intégration.

Mais il est important de rester objectif, le spécialisé améliore certaines choses mais ne résout pas tout : ma dyslexie n'est pas totalement vaincue mais je vis avec.

Je réintègre alors l'enseignement ordinaire en sixième année afin d'obtenir le certificat d'études primaires car malheureusement, l'école Chazal, à mon souvenir, ne pouvait le délivrer.

Mais malheureusement, mon instituteur fait encore partie de ceux pour qui écrire à la main gauche est une tare et de plus, je suis obligé d'écrire à l'aide d'un porte-plume ce qui, pour un gaucher, présente des risques, quelques taches, les plumes dont le biseau, non adapté au gaucher, déchirent la feuille, j'ai continuellement les pages de mes cahiers arrachées.

Je recommence ma sixième dans une autre école primaire et là, j'ai la chance de rencontrer un instituteur extraordinaire, sensibilisé à toutes ces difficultés-là et pionnier des technologies de pointe : de pointe Bic évidemment ! Enfin, fini le supplice quotidien du porte-plume ; vive le stylo à bille.

Il m'aide vraiment : je termine ma sixième primaire second de la classe et, croyez moi, à cette époque-là, nous étions bien plus de trois ! Au terme de cette année scolaire, au vu de mon parcours et d'un « dossier » qui me suit, un psychologue d'un service d'orientation scolaire, nous convoque, mon père et moi, pour un entretien ; il avertit mon père qu'au vu de mes déficiences, il faut m'orienter vers l'enseignement professionnel et qu'il ne faut pas s'attendre à ce que je devienne mieux qu'éboueur ou balayeur de rues (loin de moi d'être méprisant pour ces métiers bien plus qu'honorables, car je sais qu'il faut être courageux pour balayer devant les portes, et évacuer les déchets)

J'espère maintenant que l'orientation fasse preuve d'un peu plus d'humanité car les mots que j'ai entendus me laissent encore maintenant un arrière goût trop souvent amer)

Heureusement, mon père passe outre et décide de m'inscrire à l'Athénée Royal d'Ixelles, j'y obtiens le certificat de l'enseignement secondaire inférieur, puis je poursuis mes études au CERIA, ici même, en Hôtellerie (Marie trempe ton pain dans la soupe). Trois ans après mon entrée, j'obtiens mon diplôme de Technicien A2 en Hôtellerie que je reçois en juin 1972 dans cette salle.

Commence alors une carrière de restaurateur, dans une grande maison bruxelloise, pour ne pas la citer Le CARLTON (je ne fais pas de publicité, car elle est dorénavant fermée). C'était à l'époque une belle école pour un jeune diplômé, non seulement j'y

ai appris le goût du travail bien fait mais aussi une formation pointue qui m'a enrichi sur le plan professionnelle.

J'accepte ensuite de prendre pendant deux ans la gestion d'un autre restaurant. Je suis alors marié et père de deux filles, j'aurais voulu trouver un travail dans un restaurant d'entreprise pour avoir le loisir de voir plus souvent mes enfants et de participer plus activement à la vie de famille.

En février 1980, alors que je rends visite à mon père à son travail au Fond des bâtiments scolaires, je croise le chemin d'un de ses amis, Monsieur l'Inspecteur Bolland qui me propose de rejoindre les rangs des professeurs de pratique professionnelle de l'enseignement spécial car il prévu d'y créer le secteur Hôtellerie-Alimentation ; après mûres réflexions, j'accepte et je rentre en fonction à l'Etablissement d'Enseignement spécial de Châtelet où je reste 6 ans avant de partir en stage à Milmort où je serai nommé puis deviendrai chef d'atelier en 1996, nommé en 2005, après avoir présenté et réussi les brevets de chef d'atelier et de chef de travaux d'atelier.

Depuis 1983, je suis régulièrement sollicité pour participer à différents travaux de la Commission des programmes de l'Enseignement spécialisé, organisé par la Communauté française.

La boucle est bouclée, après avoir, partiellement, pu être compris et aidé au sein des structures, même embryonnaires, de l'Enseignement spécialisé, j'ai pu, à mon tour, prendre en charge la formation de nombreux jeunes à besoins différenciés.

A quelque jours de ma mise à la retraite, je suis heureux d'avoir pu travailler dans l'enseignement spécialisé et de savoir que, même si tous nos élèves n'auront pas la chance d'obtenir un certificat de qualification, on peut, jour après jour, les aider à prendre confiance en eux et devenir ainsi, eux aussi, des femmes et des hommes autonomes et des citoyens responsables.

Madame Ludivine HALLOY Enseignante

Je suis ici aujourd'hui pour vous dire deux ou trois mots sur mon métier... C'est un peu bizarre de parler de travail quand on enseigne en spécialisé. A mon sens, il n'est pas possible de rentrer à la maison, de poser son sac et de penser à tout autre chose. En général, les enfants à qui j'enseigne me suivent... Je pense à eux le matin, en regardant le café passer, en voiture, avant d'aller me coucher et parfois même en dormant !

C'est la même angoisse qui m'empêche de trouver le sommeil les veilles de rentrée depuis tout ce temps : serai-je à la hauteur ? Arriverai-je à m'adapter à chacun ?

Il faut dire qu'il y a autant d'handicaps qu'il y a d'enfants. Il y a autant de pédagogies, autant de relations, autant de méthodes qu'il y a de personnalités. Notre métier, finalement, c'est imaginer, se mettre à la pace de, essayer de comprendre, s'adapter à, détecter les besoins de, puis, inventer des stratégies, et souvent, prendre du recul avec d'autres professionnels : les logopèdes, les psychologues, les parents. Sans leur éclairage et sans leur aide, il est difficile d'avoir toutes les pièces du puzzle qui nous permettront d'avancer. Une maman, un papa, un éducateur peuvent vous expliquer pourquoi cette semaine l'enfant était moins réceptif.



Une logopède diagnostiquant une dysgraphie peut vous donner des applications pratiques pour compenser lors d'un apprentissage.

Un psychologue vous expliquera pourquoi telle fillette a tant de mal à soustraire et comment passer au-delà...

J'ai l'impression de vivre des leçons de vie chaque jour, des remises en questions, tant de petits clins d'œil qui poussent à la réflexion. Cela fait maintenant neuf ans que je suis entrée à l'IRSA et j'avais envie de vous parler des enfants surtout, plus que de mon travail...

Je travaille en type huit, cela veut dire décrochage scolaire. Cela va de la fillette qui a mal vécu le divorce de ses parents et qui ne sait plus se concentrer en classe

jusqu'au garçon qui est dyspraxique et qui n'a pas pu trouver les adaptations nécessaires à son déficit en ordinaire.

Chaque enfant a une clé propre et mon métier est finalement celui d'un serrurier : trouver la bonne, celle qui ouvrira la porte. En septembre, quand j'arrive en classe, il y a des visages et des morceaux de vie qu'il me faudra patiemment découvrir. C'est le vécu de l'enfant qui donne l'indice du bon trousseau.

Ainsi, un garçon de douze ans analphabète est arrivé un jour, après avoir écumé plusieurs écoles. J'ai découvert que sa passion à lui, c'était le tram qu'il prenait le matin. Sa clé, ce fut les horaires de tram et les plans du métro de Bruxelles : c'est en lui apportant qu'il a eu envie d'apprendre à lire...

Il y a le garçon agressif qui va trouver l'apaisement en aidant la titulaire de la classe des enfants polyhandicapés à rentrer les voiturettes après la récré.

Il y a aussi celui qui va se passionner pour les ateliers cuisine, trouver sa voie à 11 ans et se mettre à travailler pour intégrer une bonne école hôtelière...

Il y a la petite fille timide, qui ne sourit pas, qui ne parle pas. Celle que je vais apprendre à connaître quand elle écrit sa vie dans son cahier, à qui je vais parler, d'abord seule puis avec le reste du groupe. Et un jour, comme un cadeau, elle éclate de rire et c'est vous qui souriez toute la soirée...

Et moi, combien de fois mes élèves ont trouvé la bonne clé, détectant par leur sensibilité ce que j'attends.

Il y a un peu plus de cinq ans, je surveillais la récréation et un élève s'est approché de moi. Cet enfant, il le faut savoir, est pratiquement aveugle, sourd et a un déficit mental profond. Il contemple souvent sa main droite qu'il fait tourner devant son visage. Cet élève, donc, s'approche et pose sa main sur mon ventre. Il la laisse les 20 minutes que dure ma surveillance. J'en suis restée émue longtemps... Je ne l'avais encore dit à personne mais j'étais enceinte de trois mois.

L'IRSA, mon école, cela fait bientôt dix ans que j'en parle, que je radote à son sujet. Certains de mes proches m'accusent même de leur casser les oreilles ... Sûrement parce qu'il est impossible d'en rester en dehors ... Nous travaillons les compétences transversales plus qu'ailleurs et, s'intéresser à l'enfant dans toute sa globalité, c'est aussi mettre le doigt sur ses propres failles.

Quand un enfant est bouc-émissaire d'école en école et que dans la mienne, je n'arrive pas à briser ce cycle, ce sont mes compétences que je mets en doute. En effet, l'enseignement spécialisé, c'est l'endroit où l'on a une sorte de devoir moral par rapport aux enfants : si je ne cherche pas, y aura-t-il quelqu'un d'autre après moi ? Cet enfant est intelligent et je me dois de trouver ce qui lui permettra de reprendre pied dans une société de plus en plus compétitive...

L'enseignement spécialisé, c'est la bulle d'air, celle où l'on prend le temps : celui de connaître, de faire une pause et de chercher ensemble comment s'adapter à cette multitude qui va de plus en plus vite...

C'est pour cela que je pense qu'aujourd'hui, l'enseignement spécialisé est plus qu'indispensable. Il nous rappelle à tous que notre société est humaine et qu'elle nous autorise, quelquefois, à faire une parenthèse pour prendre le temps de connaître l'autre et véritablement l'aider.

Madame Marlène VANDENBERGHE

Enseignante

Je suis enseignante depuis 30 ans (déjà !) et toujours passionnée, émerveillée par les ressources que je découvre chaque année chez mes élèves, ressources qui me motivent à progresser encore dans la recherche de pédagogies plus pertinentes. Je pourrais vous parler d'eux pendant des heures, mais aujourd'hui c'est plutôt mon parcours personnel qu'il m'est demandé de partager avec vous.

Ma première expérience de l'école s'est déroulée dans une classe unique en primaire. J'y ai connu, bien avant que l'on en élabore les théories, les groupes de niveau, les groupes d'intérêt, le tutorat entre élèves, la différenciation et l'individualisation, le travail par projets et la transdisciplinarité. C'est de cette époque que date mon envie d'être prof et ma conviction profonde qu'une classe doit s'organiser en communauté de recherche.

Après un tout petit temps (insuffisant !) de formation théorique, deux années à l'école normale à l'époque, j'ai entamé ma véritable formation pratique dans une école professionnelle



de Molenbeek, comme professeur de cours généraux. C'était un choix volontaire mais un peu inconscient. J'étais plus intéressée par le travail sur les difficultés d'apprentissage que par la transmission de savoirs établis. Mais j'ai constaté assez vite que je manquais de repères et de stratégies pour être vraiment efficace... J'ai entamé alors un parcours parallèle et personnel de formation continue : formation en FLE, en gestion mentale, gestion de la violence, multi-culturalité...

Je garde des souvenirs très positifs de ces dix premières années dans mon parcours professionnel, mais je me souviens aussi de ma frustration : je n'ai pas trouvé vraiment à ce moment de réponse à mes questions à propos des difficultés d'apprentissage constatées chez beaucoup d'élèves. Intuitivement convaincue de *l'éducabilité cognitive*, je me disais que ce n'était pas seulement de la paresse ou de la mauvaise volonté mais qu'il y avait certainement de meilleures manières de s'y prendre.

Je suis arrivée dans le « spécialisé » par hasard et ... j'y suis toujours 20 ans après ! En 1991, je suis entrée dans l'équipe pédagogique dynamique du Centre William Lennox à Ottignies. Une école de type 5 dans un centre neurologique réputé, avec une équipe médicale et paramédicale pointue et des collègues déjà spécialisés pour la plupart dans les difficultés et les troubles de l'apprentissage. C'était ce que je cherchais depuis dix ans : une prise en compte de *toute* la personne de l'élève dans une optique d'épanouissement et d'autonomie, un travail pluridisciplinaire et des opportunités formidables de formation et de développement professionnel. C'était bien ce que je cherchais : un enseignement qui se *spécialise* dans la gestion de toutes les situations d'apprentissage, y compris les plus problématiques.

Et j'ai rapidement découvert que derrière « paresse » se cachent peut-être de la dyslexie, de la dysphasie, des difficultés d'attention. J'ai découvert que le cognitif, l'affectif et le somatique sont intimement imbriqués et qu'il faut en être conscient pour devenir un enseignant plus efficace. J'ai expérimenté aussi la richesse du travail multidisciplinaire. En équipe pédagogique et avec l'hôpital, nous avons, bien avant qu'on le formalise, travaillé dans l'esprit du PIA, collaboré avec les parents, avec les écoles d'origine, mis en route des intégrations à la carte. Nous avons recherché et mis au point des stratégies d'enseignement adaptées, des outils pédagogiques pertinents.

Tout naturellement, j'ai poursuivi à ce moment ma formation personnelle vers les sciences cognitives et je me suis intéressée aux avancées dans ce domaine, tout en recherchant et en expérimentant des applications pédagogiques pratiques à ces théories.

Dans le spécialisé, j'ai donc trouvé le cadre de travail qui me convenait et la possibilité de développer des savoir-faire plus pertinents. Je suis rentrée ainsi dans la deuxième phase de ma carrière d'enseignante, celle que l'on qualifie parfois de phase de stabilisation ou de maîtrise.

Je n'avais cependant pas oublié ma première expérience dans l'ordinaire et je déplorais le relatif isolement du spécialisé, voire sa dépréciation par certains anciens collègues. Mais comment diffuser plus largement le travail formidable réalisé dans ces classes du spécialisé ? J'ai trouvé une réponse personnelle en m'impliquant dans les réintégrations d'élèves du type 5 dans l'enseignement ordinaire, après leur période d'hospitalisation. Pendant plusieurs années j'ai donc fréquenté des salles de profs dans des écoles secondaires afin d'y négocier des suivis scolaires et des retours, suggérant au passage des adaptations toujours bien reçues. Je me suis passionnée à partir de ce moment pour l'intégration et j'ai suivi avec grand intérêt les développements officiels de ce nouvel objectif de l'enseignement spécialisé. Je suis en effet convaincue qu'une intégration bien préparée peut avoir un effet formateur dans une équipe d'enseignants et donc être bénéfique pour un grand nombre d'élèves.

Assez vite, j'ai pris conscience que des changements se vivaient aussi dans l'ordinaire et que j'avais pris un peu de retard... J'ai donc décidé d'entreprendre un master en sciences de l'éducation en horaire décalé. L'investissement personnel était assez conséquent mais en valait la peine ! Cette remise à niveau théorique et pratique m'a permis de prendre du recul par rapport à mon parcours et à mes pratiques, m'a lancée sur de nouvelles pistes de recherche personnelle et m'a aussi procuré d'importantes satisfactions intellectuelles. Et pendant mes études j'ai toujours cherché à relier ordinaire et spécialisé dans tous les travaux pratiques

demandés, souhaitant mieux faire connaître du monde universitaire le formidable travail réalisé dans l'enseignement spécialisé.

Je travaille actuellement dans une toute nouvelle école spécialisée de type 4 (elle a deux ans), dans une équipe pluridisciplinaire jeune et dynamique. Il paraît que je suis arrivée à l'âge de la troisième phase de l'enseignant, la phase du désengagement... Mais il n'est pas possible de se « désengager » lorsqu'on fait partie d'une telle équipe ! J'ai donc beaucoup de chance encore une fois. Je suis en train de me former à l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies et plus particulièrement aux adaptations possibles pour les élèves en difficulté motrice. Un domaine passionnant encore et des perspectives nouvelles de développement personnel et professionnel.

En conclusion, l'enseignement spécialisé a été et est toujours le lieu et le moteur de mon développement professionnel et la source d'énormes satisfactions personnelles, humaines et intellectuelles. J'y ai rencontré et y côtoie toujours des collègues formidables, dynamiques, créatifs et consciencieux. Plus qu'une bonne dizaine d'années avant la pension réglementaire ? Flûte ! J'ai encore envie d'expérimenter tant de choses dans mes classes !

Madame Géraldine VANDERLINDEN Maman d'élève

Bonjour à tous,

Je m'appelle Géraldine Vander Linden, j'ai 44 ans et je suis maman de trois enfants, un garçon de 18 ans, une fille de 15 ans et demi et ma dernière Antoinette de 9 ans et demi.

C'est d'elle dont je vais parler car Antoinette est atteinte du syndrome de Williams et poursuit depuis trois ans soit juste après ses maternelles, sa scolarité à l'école de la Petite Source à Bossut dans le Brabant wallon.

Antoinette a été diagnostiquée syndrome de Williams en 2006 à l'âge de 4 ans et demi, après une série d'examens dont celui génétique. Antoinette a tardé dans tous ses développements, la parole, la marche, l'autonomie au niveau de la propreté.

Au sein du milieu scolaire, elle éprouve des difficultés d'apprentissage telles que la concentration, une dyscalculie sévère, des troubles de motricité fine et visuo-spaciaux. Ses points forts : Elle est d'une personnalité très sociable, enthousiaste, positive et parle aisément. Elle est attachante.

Son parcours scolaire :

On a eu beaucoup de chance, car dans notre village, il y a une petite école maternelle « classique » qui dispense un enseignement de type Freinet avec beaucoup de créativité artistique tant au niveau du dessin, de la peinture, de la musique, avec des attentions particulières sur le monde qui nous entoure tout en inculquant des valeurs de respect de soi et d'autrui, d'ouverture, de responsabilité, d'écoute et privilégiant le dialogue.

Socialement, elle y avait des copines de jeux qu'elle a perdues ensuite car elle est partie dans l'enseignement spécialisé.

C'est dans l'univers d'une école de type 8, la Petite Source à Bossut qu'Antoinette

entame ses primaires. Un apprentissage adapté qui tient compte de tous ses manquements. Les années avancent et en collaboration avec les profs, le CPMS, la neuro psy et la kiné de l'école, Antoinette est guidée et structurée dans les matières. L'environnement est adéquat, de par sa petite structure, son apprentissage et par l'enseignement adapté au niveau de ses compétences.



Son niveau de dyscalculie étant sévère, il s'est avéré nécessaire de la faire suivre hors cadre scolaire par une logopède spécialisée. Nous reconnaissons que nous sommes quelque part privilégiés car nous pouvons nous permettre de faire suivre Antoinette à l'extérieur du cadre scolaire. L'école me semble contrainte de ne pas pouvoir dispenser tout le support nécessaire de soutien et /ou ne peut le faire que dans une certaine mesure. Les séances extérieures à l'école sont d'un coût certain qui n'est pas remboursé par la mutuelle. Nous déplorons ici le fait que certaines familles ne peuvent dès lors y accéder.

Antoinette n'a que 9 ans et demi, elle évolue et son handicap aussi, nous entendons par là que certaines limites se précisent. Notre but est de les pousser le plus loin possible et ce, non pas sous forme d'acharnement mais en cohérence et dans le respect de ses possibilités.

A l'heure actuelle, nous nous penchons déjà sur le potentiel des écoles pour les « humanités » et ce n'est pas évident. Nous nous rendons bien compte qu'elle ne sera pas capable de passer son CEB.

Dans le choix des écoles spécialisées à proximité que nous avons visitées (mais nous pensons ne pas avoir fait encore tout le tour), nous n'avons pas trouvé un établissement où nous nous sommes dit qu'Antoinette sera bien dans les options proposées.

Nous n'écartons pas l'idée non plus de créer une infrastructure adéquate avec l'aide d'autres parents en espérant une attention bienveillante de la part de l'administration On en est aux balbutiements....

Nous voulions aussi témoigner sur l'importance de la fratrie, Antoinette a un grand frère et une grande sœur ados et qui sont bien partis sur le chemin de l'autonomie. Il a été nécessaire à un moment de leur faire comprendre et prendre conscience que nous faisons tout le nécessaire pour Antoinette afin qu'à l'âge adulte, elle soit la plus autonome possible et ne qu'elle ne soit pas « à leur charge à temps plein ».

Antoinette aura peut être besoin d'eux à certains moments, ils l'ont compris, l'acceptent et savent aussi que la relation se fera aussi dans les deux sens.

Antoinette leurs apportera aussi beaucoup, déjà par tout l'amour, la joie qu'elle leurs témoignent quotidiennement.

Notre but ultime est une intégration harmonieuse dans la société pour nos enfants, handicapés ou pas, dans le respect de chacun et de nous, aussi, parents. Nous sommes convaincus que ce droit passe par l'éducation à la maison et à l'école. Ce cheminement n'est pas toujours rose, il est ponctué par des moments d'angoisses, de doutes, de découragements mais surtout il est sublimé par des moments de joie, des moments de grâce et de bonheur. Et le jeu en vaut la chandelle....

Madame Sylvie MARESCAUX

Ancienne enseignante dans l'enseignement ordinaire et directrice en enseignement spécialisé

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

On fête les 40 ans de l'enseignement spécialisé et j'y suis depuis 2 ans.

On m'a demandé de prendre aujourd'hui la parole pour témoigner de mes impressions en tant que nouveau membre du personnel de l'enseignement spécialisé.

Je me permets d'insister sur le fait que ce sera bien mon ressenti personnel que je vais exprimer et qu'avec bientôt deux années d'enseignement spécialisé, je suis bien consciente de ne pas avoir fait le tour de la question.

Pendant plus de 20 ans, j'ai travaillé dans l'enseignement fondamental ordinaire.

J'étais institutrice dans une école qui accueille un

public plutôt défavorisé. J'ai tenu des classes de 6^{ème} primaire ou 5-6 ou même 4-5-6^{ème} primaire certaines années.

Mon but était donc que mes élèves obtiennent le CEB et surtout trouvent une voie pour s'épanouir en secondaire.

Avec mes élèves je devais souvent trouver de l'aide, des appuis extérieurs à l'école et quand les parents ne participaient pas activement au soutien de la scolarité, je me retrouvais rapidement à court de moyen.

Des moyens en enseignement spécialisé.

Il y a 2 ans, j'ai repris une direction dans l'enseignement fondamental spécialisé de type 1 et de type 2.

Une des premières choses qui m'a le plus marquée en arrivant, ce sont les moyens qui y existent.



L'équipe assez importante sait réagir rapidement à toute sorte de difficultés. Chaque élève présente des difficultés mais rapidement elles sont identifiées et des pistes de solutions se trouvent souvent.

Les écarts de comportement existent mais là aussi, on arrive rapidement à les canaliser et ainsi à pouvoir travailler plus sereinement.

Si les troubles de comportement sont importants, loin de se cacher la réalité derrière un travail scolaire, l'équipe prend le temps de travailler réellement l'aspect relationnel. Ce travail se révèle toujours payant et le temps passé à accueillir l'enfant est toujours gagné lorsque celui-ci participe réellement à sa scolarité.

Les classes plus petites et la diversité de regard des adultes sur les enfants permettent des projets plus personnalisés.

Pour dépasser mon simple ressenti, j'ai voulu reprendre des éléments plus précis et je me suis basée sur le Décret Missions. J'ai donc repris les 4 missions de l'article 6 de ce Décret Missions.

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

Dans l'enseignement spécialisé, je constate que l'on arrive à valoriser nos élèves par d'autres compétences que les simples matières scolaires. Les élèves sont souvent valorisés par d'autres approches que les maths et le français.

L'aspect relationnel est fortement développé.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour développer une bonne communication.

Les compétences artistiques sont également souvent utilisées.

Par exemple, dans mon école, un élève ne parle que lorsqu'il peut chanter en s'accompagnant du Djembé.

Un autre ne s'exprime qu'au travers du mouvement, de l'expression corporelle et de la danse.

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

Bien sûr il faut aider les élèves à s'approprier des savoirs.

Mais il faut surtout comprendre que nos élèves n'ont pas su acquérir des savoirs dans l'enseignement ordinaire.

La première chose est donc de comprendre pourquoi et de veiller à s'y prendre autrement.

Pour moi, dans cet autrement, on pourra mettre en avant la deuxième partie de l'objectif, à savoir, acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie de tous les jours.

Même si en primaire, on est encore à quelques années de la sortie de l'enseignement, déjà quand j'enseignais en 6^{ème} primaire avec des élèves

« borderline », j'avais à cœur de leur inculquer de grand principe de vie en société.

Par mon expérience, je sais que pour nos élèves qui n'acquièrent pas des savoirs démesurés, ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui savent se débrouiller. Qui continuent d'apprendre mais surtout qui s'insèrent dans la société. Cette insertion est toujours facilitée par de simples principes de communication, de politesse, de respect des horaires, de régularité, de stabilité dans le comportement. Je pense que dans l'enseignement spécialisé, un jeune qui sortira comme « aide » dans un métier devra avoir un certain nombre de compétences techniques mais devra surtout vouloir « aider » et montrer toute sa bonne volonté.

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

Ici encore on retrouve une belle et grande idée.

Pour notre enseignement, je retiendrai surtout l'ouverture d'esprit et la solidarité. Souvent j'ai pu constater que nos élèves étaient moins compétitifs que dans l'enseignement ordinaire. Moins compétitifs dans le sens où ce n'est pas la course aux points ou aux bonnes notes qui prime. Non, chacun sait qu'il a des difficultés, chacun sait qu'il a besoin d'être aidé. Et d'un autre côté chacun aime aider. Je retrouve dans le spécialisé beaucoup moins de moqueries, beaucoup moins de jugement. Alors que certains élèves ont souffert en enseignement ordinaire, ont subi des boutades ou sont devenus des mascottes avec lesquels on devenait trop permissif, par pitié ou par bonne charité, ici chacun a ses droits mais aussi ses devoirs. Chaque élève devient une personne à part entière. Nos élèves ont besoin d'être aidés mais ils aiment souvent montrer leur capacité et ne demandent qu'à rendre service. Combien ne se précipitent pas pour m'aider à décharger ma voiture, combien ne savent que faire pour faire plaisir et montrer ainsi leur valeur et se sentir utile.

Pour l'ouverture aux autres cultures, bien sûr il y a l'ouverture d'esprit au monde de la différence.

Même s'il existe encore peu de formation à l'enseignement spécialisé, je ne pense pas qu'on y travaille longtemps si on n'a pas au moins cette ouverture d'esprit. Il y a aussi l'ouverture à toutes les couches sociales. Les maladies génétiques et les accidents touchent tout le monde. Et si ce n'est un secret pour personne que l'enseignement de type 1 ou 8 est bien fréquenté, la nature nous offre parfois des rencontres inédites.

Enfin l'ouverture d'esprit et aux autres cultures se travaillent également au travers de nombreuses visites, de concerts, d'expos, en un mot, de rencontre avec notre société. L'enseignement spécialisé est riche de tout cela et ce n'est pas l'année des 40 ans qui fera démentir toutes les richesses culturelles de nos écoles.

Seul le prix des bus freinent notre envie d'en faire plus.

Mais nous sommes riches d'idées et voilà deux ans que nous organisons pour nos enfants des campagnes des classes de villes dans le seul but de leur permettre de participer à la culture et de visiter des expos sans trop de déplacement.

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Je ne peux bien évidemment qu'adhérer à cet objectif.

Donner à tous les élèves des chances d'émancipation sociale, oui bien sûr

Évidemment mais quand même

De là à dire que c'est « assurer » et de là à dire qu'il s'agira de chance égale... J'ai quand même un petit doute.

Comme disait Francis BLANCHE : « Vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. »

Pour autant, l'objectif est louable et ce n'est pas parce que cela semble difficile qu'il ne faut pas essayer.

La tâche semble grande et complexe mais je reviendrai sur les atouts de l'enseignement spécialisé.

Une équipe paramédicale est sur place. Cela nous permet de trouver immédiatement bons nombres de réponses de spécialiste.

Je pense évidemment à toutes les rééducations que peuvent donner les psychomotriciens et les logopèdes. Je pense aussi aux multiples conseils qu'ils peuvent donner à l'équipe enseignante, tant au niveau des conseils de classes qu'au niveau des multiples contacts informels.

Quand un élève est reconduit en classe suite à une rééducation, bien souvent un échange court mais constructif s'établit entre le rééducateur et l'enseignant.

Au-delà des rééducations, il faut insister sur l'importance du travail social qui peut être entamé par l'assistante sociale en soutien à la parentalité.

Combien de parents ne faut-il pas faire entrer dans l'école. Combien ne sont-ils pas remis dans leur rôle et remis en confiance. Les parents sont les premiers experts de leur enfant et c'est souvent grâce à l'aide de notre assistante sociale que l'équipe peut bénéficier de cette expertise.

Je viens de parler du conseil de classe et je me dois d'évoquer l'importance du PIA qui permet à toute l'équipe de suivre un même objectif prioritaire au-delà des objectifs particuliers de chaque intervenant.

En arrivant dans l'enseignement spécialisé j'ai découvert un enseignement qui s'adapte vraiment aux besoins de l'enfant.

Un enseignement qui est continuellement à la recherche de solutions qui vont fonctionner pour un élève et pas forcément pour son voisin.

Toujours l'équipe est en recherche d'autant de pédagogies que d'élèves.

Cette recherche de solutions est une véritable obligation car si on ne fait pas preuve d'imagination, d'ouverture d'esprit, d'observation constante et de recherche, alors la situation se sclérose et le travail devient impossible.

En conclusion, je peux dire que je suis vraiment heureuse d'être arrivée dans l'enseignement spécialisé.

Quand j'inscris un nouvel élève dans mon école, je reçois très souvent des parents qui sont hésitants, qui ont peur de l'enseignement spécialisé.

Pour les rassurer, je parle très peu dans le bureau et je les invite rapidement à visiter les classes et à rencontrer l'équipe au travail.

Après la visite, souvent les parents sont plus ouverts, plus confiants, plus rassurés. Ils me disent : « Ha, c'est ça l'enseignement spécialisé. On ne pensait pas du tout à ça. »

Après quelque temps de scolarité, nombreux sont les parents qui expriment leur satisfaction de voir leur enfant reprendre confiance en lui.

Ils constatent alors que leur enfant est moins difficile à la maison.

L'enfant est enfin reconnu dans ses difficultés.

Il est compris, il existe vraiment. Il n'est plus un cas particulier, il peut redevenir un élève comme les autres. Ces premiers leviers permettent alors de commencer un véritable travail.

Je vous remercie de votre écoute.

Interview de Monsieur Pascal DUQUENNE et de sa maman, Madame Huguette par Monsieur Patrick BEAUFORT.

Pascal Duquenne vit actuellement en autonomie.

Il ne travaille plus souvent comme acteur, mais expose davantage ses peintures.

Il joue également de la batterie.

En réponse aux différentes questions posées par Monsieur Patrick Beaufort, il exprime sa joie de pouvoir vivre en autonomie et d'entretenir de nombreux contacts chaleureux avec ses copains et son voisinage dans le respect de certaines normes sociales.

Sa maman revient sur son parcours, ses différentes réussites et ses perspectives d'avenir.

En tant qu'ancienne institutrice puis directrice, elle signale que si on a beaucoup vu les réussites de Pascal grâce au film « le Huitième jour » de Jaco Van Dormael, elle a connu de nombreux élèves de l'enseignement spécialisé et tous avaient autant de talent et la même valeur à ses yeux.



Monsieur Patrick BEAUFORT Inspecteur à la ville de Liège

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes longuement, au cours de cette année commémorative, penchés sur l'histoire et la richesse de l'enseignement spécialisé en Communauté française.

Fêter ses 40 ans d'existence est une chose, se projeter dans l'avenir et imaginer ce que sera le 100^{ème} anniversaire en est une autre.

Evoquer ce centième anniversaire, c'est déjà imaginer que l'enseignement spécialisé sera toujours vivant et je gage que dans cette assemblée, personne ne doute de la pertinence du propos.

Toujours désireux d'améliorer les conditions d'accompagnement des jeunes en situation de handicap, le Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé a mis en place un groupe de travail chargé de se pencher sur l'avenir, sur notre avenir, sur l'avenir des élèves qui nous sont confiés.

Réfléchir, c'est avant tout s'informer.

La tentation première est grande d'aller voir chez le voisin, celui chez qui l'herbe est toujours plus verte, celui qui a pu résoudre si facilement tout ce qui nous semble si compliqué.

Permettez-moi d'être un peu ironique...

Notre système scolaire ne rêve-t-il pas, parfois, de se « finlandiser » afin de performer dans les prochaines enquêtes PISA ?

N'en vient-on pas, dans le cadre de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques, à observer, avec attention, nos voisins italiens qui ont porté à un niveau élevé, l'inclusion des élèves handicapés, allant jusqu'à placer dans la même classe, sur base de l'âge réel, des jeunes dits « normaux », au sens où ils entrent dans la norme de l'élève lambda, et des jeunes atteints d'un polyhandicap sévère ?

L'exercice semble périlleux car nos voisins ne parlent pas le même langage, ce qui rend toute comparaison impossible.

Prétendre que la Communauté française possède un enseignement « ghetto » parce qu'elle scolarise plus de 4 % de sa population scolaire dans un enseignement



spécialisé, la plaçant ainsi dans le peloton de queue de la Communauté européenne, n'a de sens que si nous avons la certitude que la définition des élèves pris en compte est la même dans tous les pays.

Nous pouvons affirmer clairement, fièrement, oserais-je dire, que notre système d'enseignement est ouvert à tous les jeunes, quel que soit le handicap dont ce jeune est porteur, et qu'il offre le plus grand choix de filières, autant en enseignement ordinaire, par le biais de l'intégration, qu'en enseignement spécialisé, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays.

Tous les élèves dépendent, chez nous, de la Ministre de l'enseignement obligatoire, pas chez tous nos voisins.

Les ressources en agents professionnels, en matériel, dépendent de différents niveaux de pouvoirs, qui ne sont pas les mêmes dans les autres pays européens etc. Nous ne parlons même pas le même langage entre nous puisque les classifications diffèrent entre l'enseignement obligatoire et l'AWIPH ou PHARE, par exemple.

La définition de l'enseignement destiné aux élèves à besoins spécifiques ou de l'élève handicapé elle-même ne jouit pas d'une harmonisation universelle.

La Communauté française à travers son décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, l'ONU, l'Unesco, autant d'organisations, autant de définitions différentes.

Depuis 40 ans, le regard porté sur l'élève en situation de handicap a évolué et sans nous montrer exhaustif, nous pouvons évoquer les progrès réalisés dans le domaine de neurosciences, les avancées de la médecine, les dépistages de plus en plus pointus, la communautarisation des institutions, les attentes des parents, nos engagements vis-à-vis de l'Europe, ou plus largement, vis-à-vis de l'organisation des Nations-Unies, voire même la prise en charge récente des jeunes en situation d'autisme ou atteints d'un polyhandicap sévère.

Nul ne peut plus ignorer la convention de l'ONU, ratifiée par la Belgique en juillet 2009, suivant en cela l'exemple de plus de 180 pays dans le monde qui nous précise que les états signataires font en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation.

La convention vise également à ce que les personnes handicapées puissent, sur la base de l'égalité avec les autres, avoir accès, dans les communautés où elles vivent, à un enseignement primaire inclusif, de qualité et gratuit, et à l'enseignement secondaire ainsi que au sein du système d'enseignement général, de l'accompagnement nécessaire pour faciliter leur éducation effective précisant que des mesures d'accompagnement individualisé efficaces soient prises dans des environnements qui optimisent le progrès scolaire et la socialisation, conformément à l'objectif de pleine intégration.

Ce qui nous préoccupe aujourd'hui se trouve tout entier contenu dans cette convention : oui à l'enseignement, spécialisé ou non, oui à l'intégration, oui à la prise en compte du parcours de vie de la personne, et surtout, à un accompagnement global de l'élève à besoins spécifiques.

Un accompagnement, certes, mais un accompagnement pour tous.

La protection de la vie privée ne nous permet pas, et c'est heureux, d'identifier tous les élèves à besoins spécifiques inscrits dans notre enseignement obligatoire.

Il serait cependant regrettable que certaines familles, en attente d'assistance, ne reçoivent pas l'information ou l'aide suffisante qu'elles sont en droit de recevoir. Les dispositions sont complexes, déjà pour les professionnels, imaginons ce qu'elles représentent pour les familles qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour les appréhender, ressources étant ici utilisé dans son sens le plus large.

Nous n'entrerons pas ici dans le débat sur les moyens disponibles et nous sommes conscients que les limites budgétaires sont une réalité incontournable, mais est-il légitime de ne pas informer pour éviter un afflux de demandes ?

Nous ne le pensons pas, l'information doit être diffusée le plus largement possible, avec les balises qui s'imposent.

Depuis la mise en œuvre du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, le regard de l'école s'est focalisé sur l'élève en tant que personne singulière. Cette centration s'est traduite, dans les faits, par l'obligation de rédiger un plan individuel d'apprentissage, éventuellement avec la participation des parents.

Dès la rentrée 2011, les parents seront obligatoirement invités à la rédaction de ce PIA.

Ebersold ne dit pas autre chose quand il déclare :

« C'est le devenir de l'enfant, de l'élève, qu'il faut mettre au centre de la problématique, et non l'enfant ou l'étudiant lui-même. En faisant ce pas de côté, ce ne sont plus les difficultés de la personne qui constituent le centre des préoccupations, mais son potentiel en tant qu'apprenant et ce qu'il va devenir après l'apprentissage ».

Attention cependant, construire un projet de vie ne doit pas être confondu avec l'orientation.

Ebersold poursuit d'ailleurs :

« A travers l'orientation, c'est souvent à la sélection que l'on aboutit, puis à la création de filières étanches qui s'auto alimentent. A l'inverse, construire des parcours avec les individus, c'est forcer le système scolaire à ne pas être autarcique. C'est viser à la création de structures ad hoc ».

Aucun pays n'est aujourd'hui en capacité, d'évaluer l'apport de l'accompagnement qui est proposé et organisé autour des apprenants dans les différents systèmes étudiés.

Aucun pays ne dispose actuellement :

1. De données sur le système
2. De données sur le ressenti des élèves, des parents, des acteurs professionnels
3. De données sur la qualification des acteurs, sur la qualité de l'intervention
4. De données sur la valeur ajoutée de l'inclusion ou de l'orientation en enseignement spécialisé

Les données sur le système peuvent mettre en exergue un effet de frein important sur la mise en œuvre de l'inclusion, par exemple. Qu'il suffise de penser à l'obligation d'inscription dans l'enseignement spécialisé pour bénéficier des périodes d'accompagnement.

C'est légitime, diront les uns, puisque l'enseignement spécialisé doit garder la main sur l'accompagnement en enseignement ordinaire. Mais répondront les autres, nous ne voulons pas que l'élève porte une étiquette, soit labellisé.

Les données sur le système permettront également de savoir de qui on parle : 4 % ou 20 % de la population scolaire dans son ensemble.

En effet, si le nombre d'élèves atteints d'un handicap avéré représente plus ou moins 4 % de la population scolaire, le nombre d'élèves à besoins spécifiques en éducation avoisine les 20 % de cette même population.

Une partie de la population de l'enseignement de type 8, les enfants du voyage, les primo-arrivants qui ne connaissent ou ne maîtrisent pas la langue, par exemple, mais aussi les enfants qui fréquentent l'enseignement ordinaire, que l'on sait porteurs de problèmes non identifiés de façon formelle, et auxquels les enseignants tentent de consacrer un maximum d'énergie, représentent ces 16 % que nul ne peut ignorer. Ils reçoivent, et chacun fait de son mieux au travers de programmes spécifiques, gérés par l'enseignement ordinaire, le plus souvent, par l'enseignement spécialisé, parfois, des aides que d'aucun jugeront insuffisantes mais qui ont le mérite d'exister.

Ces jeunes, clairement à besoins spécifiques en éducation, n'entrent certes pas actuellement dans le cadre de l'enseignement spécialisé, mais ils méritent, comme les autres d'être considérés, eux et leurs familles, avec les mêmes égards que l'ensemble de la population.

Apporter des données sur le système impliquerait, et le travail est encore à construire, une évaluation du système

Des données qualitatives sont, en Communauté française, difficiles à obtenir. On sait peu de choses du ressenti des acteurs, élèves, familles, professionnels de l'éducation ou de l'accompagnement.

Certains élèves reconnaissent volontiers leur difficulté à être identifié comme appartenant au « spécialisé » alors que dans le même temps certains anciens en reconnaissent la qualité, humaine et professionnelle. Au détour d'une conversation, des enseignants déclarent leur fierté d'appartenir à l'enseignement spécialisé,

d'autres déclarant y être par nécessité, plutôt que par choix. L'élève intégré se sent parfois « maltraité » en enseignement ordinaire, mais tel autre sera heureux de vivre en parfaite harmonie dans un milieu « normal ».

Il serait probablement intéressant, au travers d'une large enquête ou d'une étude universitaire, d'apporter des données qualitatives qui identifieraient les degrés de satisfaction des uns et des autres mais également les bonnes pratiques et les remèdes à apporter pour une amélioration de la situation.

Les données sur la qualification des acteurs devraient être probablement les plus faciles à collecter puisque les différents professionnels sont connus et les cursus sont identifiés.

Les données relatives à la qualité de l'intervention devraient être, pour une bonne part corrélées à la qualification des acteurs, mais je ne me lancerai pas dans des conclusions hâtives.

Il reste cependant que des efforts seraient souhaitables dans le domaine de la formation des professionnels.

Enfin, aucune donnée sur la valeur ajoutée de l'inclusion ou de l'orientation vers l'enseignement spécialisé n'est actuellement disponible,

Il faut reconnaître que l'organisation de l'enseignement spécialisé en types (6, 8 ou 7 selon le niveau de scolarisation dans lequel se situe l'élève) pose un certain nombre de problèmes importants, d'une part parce qu'elle ne tient pas compte des énormes différences qui peuvent exister entre deux élèves inscrits dans le même type, d'autre part, parce que l'aide accordée à chaque enfant dépend du type dans lequel celui-ci est inscrit.

Pour mieux cerner la problématique, un petit exemple parmi d'autres. Dans l'enseignement de type 6, destinés aux jeunes atteints d'une déficience visuelle, on retrouvera autant une cécité complète qu'une malvoyance, une surdité, ces déficiences pouvant être couplées avec une infirmité motrice, de l'autisme ou un retard mental plus ou moins important. Bref, sous un même chapeau, un nombre considérable d'élèves tous différents aux besoins variés.

L'aide accordée étant liée au type d'enseignement, il sera parfois plus intéressant, dans le cas de handicaps multiples, d'inscrire le jeune dans tel ou tel type afin de recevoir l'accompagnement le plus conséquent.

Dans le cadre de l'intégration en enseignement ordinaire, l'appartenance, obligatoire, à l'un ou l'autre type n'est pas sans poser question. Elle déclenche souvent, et c'est compréhensible, ce que les pédagogues appellent l'effet Pygmalion qui consiste à effectuer des hypothèses sur le devenir scolaire d'un élève et les voir effectivement se réaliser : puisqu'il a un retard mental, il ne sera pas capable de... et il n'y a donc pas lieu d'insister outre mesure sur telle ou telle matière. En conséquence, l'élève n'arrive pas au résultat attendu, comme prévu.

La vraie problématique ne repose-t-elle pas sur une mise en évidence des besoins de chacun des élèves à besoins spécifiques et parallèlement sur une identification claire des ressources disponibles afin de permettre, comme le propose EBERSOLD, la recherche de liens cohérents entre ressources et besoins ?

Cela remettrait en question nos systèmes de classifications « obsessionnels », l'obligation de mutualiser les ressources, de reconnaître les compétences et les limites de chacun, et de se rendre compte que nous sommes peut-être plus riches que nous ne le pensons.

Bref, vous l'aurez compris, l'accompagnement de qualité des jeunes à besoins spécifiques ne dépend pas de l'un ou l'autre acteur mais il est à considérer dans un système qui comprend tous les acteurs, la personne elle-même, les acteurs professionnels ou non de l'accompagnement, la famille, les ressources dont chacun dispose. Ce système bouge dans le temps afin de permettre la construction, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet de vie.

Ces quelques réflexions n'ont d'autre but que de susciter la réflexion, d'ouvrir des portes.

Se pencher sur l'avenir, c'est avant tout garder l'esprit ouvert, c'est l'esprit qui nous anime depuis 40 ans et qui permettra, nous n'en doutons pas de souhaiter « longue vie à l'enseignement spécialisé ».

Je vous remercie